

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

La limite de dépôt est de 2 m et de 50 kg par objet pour un volume total de 3m³



NE PAS JETER AVEC LES ENCOMBRANTS
À déposer à la déchetterie

Reprise
chez le revendeur



SANITAIRES

POTS DE
PEINTURE

GRAVATS

PETITS OBJETS
MIS DANS
DES CARTONS

APPAREILS
ÉLECTRIQUES
(DEEE)

VITRES /
MIROIRS

PNEUS

Saint Germain
boclesdeseine
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Un doute ? Contactez-nous :
www.saintgermainboclesdeseine.fr
Tél. 01 30 09 75 36

